

Compte-rendu du CE du Siège

5 & 6 juin 2018



Siège

1.2.3.4.5.Ô
franceinfo:

france.fr

Vos élus CGT

Ablavi Olga Amouzon
Amemaka, Claude Belestin,
Rafaèle Bourcier, Michèle
Cahin, Marc Chauvelot, So-
nia Deputier, Caroline Gindre,
Philippe Goldmann, Claude
Gueneau, Michela Law, Boris
Muffolini, Christophe Vignal,
Ghislaine Vingot

Représentant syndical :

Gérard TUSCHER

CE EXTRAORDINAIRE DU 5 JUIN 2018

Information/ consultation sur le projet d'évolution de l'organisation et de l'implantation de la Direction de l'information de France Télévisions « Info 2015 » - phase 4 - Service Société et Sport, Service Prises de vues, Médiathèque, Prévisions, Bureaux des régions France 2 et Encadrement des services éditoriaux

Info 2015 : stop à la violence managériale !

Les élu-e-s du CE Siège ont rejeté à l'unanimité la dernière phase d'Info 2015 qui doit être mise en œuvre d'ici la fin de l'année. Phase 4 qui prévoit la fusion des derniers services : JRI, prise de son, société, vidéothèques, documentations ...

L'application désastreuse de la Phase 3 n'a fait que renforcer leur hostilité à un projet destructeur qui broie les individus et les collectifs de travail. La crise de l'édition des JT en est la dramatique illustration. Un sentiment de déqualification frappe toutes les fonctions : scriptes auxquelles on a retiré l'essence de leur travail, responsables d'édition, chefs d'édition et assistants mal considérés, pertes de salaire pour les salariés qui ont dû se reconvertir, dégradation de la qualité à l'antenne.

Les documentalistes, assistantes, infographistes, techniciens du PC Info sont comme les journalistes traités avec une grande désinvolture : manque d'écoute, réorganisations inadaptées, dysfonctionnements en tous genres.

Le mécontentement et la souffrance sont immenses. A cela s'ajoute parfois les mauvais comportements de cadres, les convocations et les menaces. Il apparaît évident que ceux qui ont « vendu » cette nou-

velle organisation sont dépassés, mais ils refusent de le reconnaître quitte à mettre en péril toutes les rédactions.

La rédaction de France 3 est méthodiquement liquidée, mais celle de France 2, à son tour est menacée par une fuite en avant incontrôlée. Il ne reste à la direction de l'info que l'autoritarisme, les menaces pour sauver les apparences.

Sur le plan éditorial, les JT de France 3 sont de plus en plus

traités comme des éditions de second rang, avec une vision du monde réduite à l'accessoire.

Suite à l'avis négatif unanime des élu-e-s du CE et du CHS-CT, les organisations syndicales CGT, SNJ et CFDT ont pris leurs responsabilités et appelé les salariés du Siège à la grève le 12 juin pour faire cesser sans délai cette violence managériale inacceptable.

Voir le préavis.

CE ORDINAIRE DU 5 & 6 JUIN 2018

Point 2 – Information/Consultation sur le bilan social 2017

Erosion des effectifs

10 % d'ETP en moins depuis 2012.

La stabilité des effectifs du Siège sur les 3 dernières années est en trompe l'œil. On dénombrait fin 2017 un total de 4 464 ETP (3 837 permanents et 627 non permanents) contre 4 454 trois ans plus tôt.

La grosse nuance, c'est la création de France Info et le développement du numérique, à emploi constant, avec les mêmes effectifs.

Si l'on remonte sur une période plus longue, 2012 – 2017, c'est encore plus visible.

On est passé de 4 707 ETP en 2012 à 4 464 en 2017.

242 ETP perdus + 178 emplois fléchés vers France Info soit 10 % d'emplois en moins,

pour une charge de travail sans cesse en hausse.

Ces chiffres permettent de mesurer les gains de productivité réalisés dans toutes les directions du siège : services administratifs, technique et rédactions, auxquels on demande toujours plus avec des effectifs en baisse.

Fin de contrats pour les intermittents et CDD, hausse des démissions et licenciements, ruptures conventionnelles... l'emploi recule, par tous les moyens.

Avec les départs en retraite et les inaptitudes, 202 salariés en CDI ont quitté le Siège de FTV en 2017.

Doublement des procédures judiciaires

108 procédures en 2017 contre 46 en 2016. On sait que beaucoup ont été engagées par des salariés, le plus souvent soutenus par la CGT, suite à une rupture de leur contrat de travail.

Quand FTV est condamnée, le coût de la décision de justice n'est pas supporté par la direction « fautive », mais par un budget provisionné au niveau de l'entreprise.

Pratique qui « pourrait déresponsabiliser » les cadres à l'origine de mauvaises décisions...

La CGT a une nouvelle fois dénoncé les représailles exercées contre les salariés suite aux décisions de justice imposant des temps partiels contraints de plus en plus nombreux.

Politique salariale inégalitaire

68 % des promotions au Siège sont liées à des mesures de structure en lien avec les réorganisations. Elles se font donc de façon totalement unilatérale.

Chez les journalistes entre 2013 et 2017 on a remarqué

une progression de la rémunération moyenne des reporters de 7,8 % (y compris forfait-jours) contre 11,5 % pour l'encadrement.

Un différentiel de près de 4 % qui montre bien que l'écart ne cesse de se creuser au détriment des filières édition et reportage.

Les élus CGT ont pris acte du bilan social et du rapport de la commission du CE sans rien retirer de leurs critiques sur l'évolution à la baisse des effectifs, sur les salaires et sur la dégradation des conditions de travail.

Point 3 – Présentation du dispositif sur le Télétravail au Siège FTV

Rendu possible par l'accord Qualité de Vie au Travail signé par la CGT, le dispositif de Télétravail séduit de plus en plus de salariés. Un guide de 23 pages a été mis en ligne sur « Monespace » pour les managers et les salariés. Il permet de diagnostiquer la faisabilité du Télétravail en précisant les étapes à suivre.

Selon la direction, il faut toujours penser « collectif du

groupe » lors de la mise en place du Télétravail.

Un ordinateur portable et une connexion VPN permettent d'avoir accès aux logiciels métiers. A ce jour, 98 collaborateurs du Siège bénéficient du Télétravail.

Pas de jour "interdit" mais une limite de 2 jours par semaine maximum afin de garder le lien social et la cohésion avec le collectif de travail.

Pas de liste de « métiers incompatibles » mais des décisions à prendre en accord avec les acteurs concernés. Le refus éventuel du manager doit être objectivé.

Les avenants sont signés pour une durée d'un an, reconductibles et révisables avant terme.

Voir la Lettre mensuelle CGT sur le Télétravail.

Point 4 – Présentation du bilan réalisé des JO en Corée 2018

Une opération globalement satisfaisante même si on note quelques écarts dans le décompte des temps de voyage ou des dépassements d'amplitude liées au forfait jour.

L'appel à candidature à l'ensemble des salariés du Siège, Malakoff et des régions

est une très bonne démarche. C'est une réelle fierté que de participer à de telles opérations.

En l'absence des responsables éditoriaux, les élus CGT ont évoqué les 12,2 M€ d'économies à réaliser sur les Sports (suite à l'amputation de 50 M€), les risques liés à la

revente annoncée des droits du foot (Coupe de la Ligue et Coupe de France), les incertitudes sur la couverture des JO de Paris en 2024, les conséquences négatives de la suppression de France 4 pour la couverture du sport féminin et du handisport.

Point 5 – Point d'information sur la mise en œuvre et le déploiement du schéma de développement des activités des moyens internes de fabrication

La CGT a dénoncé les conclusions d'un rapport « explosif »

d'un groupe de députés emmenés par Mme Frédérique

Dumas (députée En Marche) dont une certaine presse s'est

faite l'écho. Ce rapport évoquerait des « surcoûts de la filière de FTV entre 35 % et 50 %, » et parlerait de « catastrophe industrielle » à propos du feuilleton de France 2 dont le tournage vient à peine de démarrer à Vendargues.

Comment une élue de la république peut-elle s'en prendre ainsi à un projet de cette nature? Faut-il voir un lien entre cette attaque contre notre outil de production et le fait que Mme Dumas soit elle-même productrice privée ?

Le bail pour le Hub de la vidéo mobile en Ile de France a été signé. Il sera situé à Bois d'Arcy et non à Saint Cyr l'Ecole comme annoncé pré-

cédemment. La surface est plus importante (plus de 3000 m² au sol et 1000 m² de mezzanine) et il dispose en plus d'un parking de 48 places dans un espace clos et sécurisé.

Les candidats aux différents groupes de travail ont reçu une réponse à leurs candidatures. Les réunions commenceront le 12 juin.

La direction des moyens de fabrication a adressé un sondage aux salariés pour réfléchir à un « label » France Télévisions Fabrication mettant en valeur ses qualités et le savoir faire de ses équipes.

Les « règles d'or » sur le recours prioritaire aux moyens internes devraient se mettre en place rapidement. Il serait temps car le choix de la direction des Sports de remplacer le D4 par un moyen du privé (avec un dispositif allégé) pour le Tour de France est un mauvais signal.

Les élu-e-s CGT ont demandé que la pleine activité du D4 soit assurée et que les moyens du car de Rennes soient confirmés sur le Contre la Montre de Cholet et Espelette.

La direction a confirmé ces moyens.

Paris, Malakoff, Issy-les-Moulineaux, Vaise, le 25 mai 2018

Prochain CE :
02 & 03 juillet 2018

CGT France télévisions Siège
Bureau A210
7 Esplanade Henri de France
75907 Paris cedex 15
cgt.siege@francetv.fr
01.56.22.47.04

D'ici là, vos élu-e-s CGT se tiennent à votre disposition